



ALMA

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Compte-rendu de la 18ème Assemblée Générale Ordinaire de l'ALMA du 19 juin 2021 statuant sur l'exercice 2020

La municipalité était représentée par Monsieur Stéphane Frantz, premier adjoint au maire: nous l'en remercions bien sincèrement.

24 adhérents étaient présents, avec pour le Bureau : Nicole Anconina (présidente), Annick Jeannès (vice-présidente), Lucienne Jean (secrétaire), Gérard Jean (trésorier), **et :** Jean-Michel Barbier, Pierrette Camus, Marie-Paule Donsimoni, Claire et Jean-Claude Dumont, Isabelle Farrell, Roberta et Gérard Goldblum, Bernard Jeannès, Marianne et Pierre Legrand, Monique Mangin-Rabelle, Claudine Matraiotti, Marie-Thérèse et Hervé Moula, Isabelle Pellerin, Margaret Ross, Annie Velleine, Lucien Vial, Josette Wiss.

Michelle Bailly et Catherine Cochelin, toutes deux nouvelles adhérentes en 2021, étaient présentes également.

18 adhérents étaient excusés : Maurice Anconina, Marie-Claude et Christian Coget, Marcelle Delécluse, Anne et Jean-Marie Dezobry, Iruin Donsimoni-Bupp, Odile Dufau, Robert Farrell, Jacques Meggs, Jacques Moreilleras, Moya-Cornic Nicole, Fabienne et Serge Plot, Pierre Relano, Elisabeth Vial.

Nous avons enregistré, depuis le début de l'année et au cours de l'AG 10 adhésions « individuel » et 1 adhésion « couple ».

Les adhérents de 2020 avaient reçu par la poste leur convocation à l'AG tenue le 19 juin 2021. Le rapport d'activité, le rapport financier, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2020 qui avaient été envoyés par mail ou sous forme papier en janvier 2021 avant la date initialement prévue pour l'AG (30 janvier) ont été distribués en fin d'AG. Tous ces rapports sont mis sur notre blog (lamorlayealma.wordpress.com) et seront transmis (par mail ou sur papier) aux adhérents absents à l'AG.

Déroulement de l'assemblée générale

Nicole Anconina (présidente) remercie tous les participants à l'AG. Elle remercie la municipalité dont l'aide nous est très précieuse tout comme son intérêt pour le travail de l'ALMA.

- 1- Lucienne Jean (secrétaire) présente le rapport d'activité qui résume les informations détaillées sur nos activités décrites dans les 5 comptes-rendus rédigés en 2020.
- 2- Gérard Jean (trésorier) présente le rapport financier portant sur les comptes 2020 (compte d'exploitation et bilan).
- 3- Lucienne Jean évoque alors la mémoire de personnes décédées en 2020 et qui ont été à divers titre proche de l'ALMA.
- 4- Nous procédons aux votes sur le rapport d'activité, le rapport financier et le compte d'exploitation le bilan pour l'exercice 2020 ainsi que sur le report à nouveau du résultat constaté sur l'exercice soit 300€95.

➤ **Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

➤ **Le compte d'exploitation, le bilan et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

➤ **L'affectation du résultat de l'exercice 2020 au report à nouveau est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

Le calcul du report à nouveau pour 2021 sera le suivant : 4478€41 (report à nouveau de l'exercice 2020) + 300€95 (résultat positif de l'exercice 2020 = 4779€36).

Le vote distinct du compte d'exploitation et du bilan semble inutile (remarque de Monique Mangin-Rabelle)

- 5- Gérard Jean explique également la décision provisoire prise par le bureau de **diviser par deux le montant de la cotisation votée pour 2021** en janvier 2020. Nous avons considéré qu'en raison de la pandémie, l'ALMA n'avait pas pu offrir à ses adhérents les activités et les rencontres auxquelles nous sommes attachés. Cette décision du bureau est soumise à l'assemblée qui est assez partagée sur cette idée considérant que nous avons quand même réussi à « travailler ». Après un échange, et l'affirmation que les adhérents qui le souhaitent peuvent compléter le montant de la cotisation par un don à l'association, nous procédons au vote sur le point suivant : **confirmation de la proposition du bureau de réduire pour l'année 2021, le montant de la cotisation à 6€ en « individuel » (au lieu de 12€) et à 9€ en « couple » (au lieu de 18€).**

Résultat du vote : 7 voix CONTRE ; 17 POUR ; 0 ABSTENTION

La proposition du bureau est donc confirmée par 17 POUR et 7 CONTRE.

- 6- Élection du bureau pour l'année 2021 : Nicole Anconina rappelle que :
- comme indiqué dans la convocation, les membres sortants sont candidats, chacun à son poste
 - et aucune autre candidature n'a été proposée.

Le renouvellement du bureau sortant est donc soumis au vote : **chaque candidat est élu à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale. Pour l'année 2021, le bureau est donc formé ainsi :**

- Nicole Anconina, au poste de présidente ;
- Annick Jeannès, au poste de vice-présidente ;
- Lucienne Jean, au poste de secrétaire ;
- Gérard Jean, au poste de trésorier.

Bien évidemment, les adhérents peuvent, s'ils le souhaitent, prendre en charge, avec le bureau, un sujet de leur choix et ils sont déjà plusieurs à le faire régulièrement ou ponctuellement.

- 7- **Les adhérents présents à l'assemblée générale décident à l'unanimité le maintien du montant des cotisations** pour l'exercice 2022 : soit, *INDIVIDUEL* à 12€ ; *FAMILLE* à 12€ pour la première personne d'une famille *PLUS 6€* pour chacun des autres adhérents de la même famille ; et donc *COUPLE* à 18€.
- 8- Etant donné la tenue de cette Assemblée à pratiquement la moitié de l'année 2021, le bureau a jugé utile de présenter, à titre informatif, d'une part les activités qui ont été organisées entre janvier et ce jour et d'autre part les éléments marquants concernant les comptes. Lucienne, pour les activités, et Gérard, pour les comptes, reprennent donc brièvement la parole. Le détail de ces présentations seront joints à ce compte-rendu.
- 9- Nicole Anconina (présidente) et Annick Jeannès (vice-présidente) présentent les différents projets préparés par le bureau sortant pour seconde moitié de l'année 2021 de juillet à décembre ; elles évoquent aussi 3 moments déjà fixés pour 2022 : l'assemblée générale sur l'exercice 2021 qui se tiendra le samedi 29 janvier 2022, la participation de l'ALMA au festival inter-associatif du cinéma (reporté en mars 2022) et le 2^{ème} Salon des Publications d'Histoire Locale organisé par l'ALMA qui était prévu en mars 2021 et qui a été reporté en avril 2022.

- **Les projets décrits par Annick ont été approuvés à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

Nous n'avons pas terminé cette AG autour d'un buffet dinatoire ni même autour d'un petit verre de l'amitié : respect des règles sanitaires oblige !

Mais nous avons pu bavarder avec les uns et les autres avec toujours le même plaisir !

Merci pour votre soutien et à très bientôt pour nos prochaines manifestations !